

DOSSIER BAFA

REGLEMENT

Introduction

La ville de BRAX via le CCAS, souhaite accompagner les BRAXEENS en leur attribuant une bourse pour le financement du Brevet d'Aptitude aux Fonctions Animateur qui se déroule en trois phases (Stage général / stage pratique et stage d'approfondissement).

Ces diplômes ont vocation à faciliter l'accès vers l'emploi pendant les vacances et pour certains, mais aussi à commencer ou compléter un parcours de formation scolaire, professionnel, ou personnel.

ARTICLE 1 : objectifs

- Soutenir l'autonomie financière des administrés
- Faciliter l'accès à la formation pour tous
- Accompagner la population vers l'emploi

ARTICLE 2 : critères d'éligibilité

- Avoir minimum 16 ans
- Habiter la commune de Brax
- Présenter un dossier de candidature complet

ARTICLE 3 : Procédure

- Retrait du dossier au CCAS / en accueil mairie / ou télécharger et imprimer le dossier sur le site de la commune/ ou sur le PADLET famille
- Dépôt ou envoi du dossier avec courrier et avis de réception du CCAS
- Examen du dossier en commission (2 commissions par an)
- Lettre de notification de la décision
- Signature de la convention d'engagement entre le candidat, le CCAS, et le service enfance jeunesse

ARTICLE 4 : Document à fournir pour la constitution du dossier

Le candidat s'engage à fournir avec le dossier de candidature :

- Une attestation de quotient familial CAF31
- Un devis de l'organisme de formation BAFA pour étudier son financement
- Une copie de sa carte d'identité
- Un justificatif de domicile ou attestation de l'hébergeur
- Un document attestant de sa situation scolaire / professionnelle / ou autre ...
- Attestation du stage théorique et du stage pratique uniquement pour le financement du stage d'approfondissement BAFA
- Une autorisation parentale pour les mineurs

Le mineur pourra être convoqué seul, à condition qu'il ait obtenu une autorisation écrite de ses parents ou de son tuteur légal.

ARTICLE 5 : Engagement du candidat

- Le candidat s'engage à effectuer la contrepartie du financement de la BOURSE BAFA dans le cadre d'une autre expérience professionnelle sur l'année qui suit le financement (à réaliser avant le 15 SEPTEMBRE ou 15 FEVRIER de l'année N+1 selon la date de commission CCAS).
- Le candidat s'engage à effectuer sa formation, en cas d'abandon ou d'absence il devra en informer le CCAS qui statuera sur la situation.

ARTICLE 6 : Modalité de versement de la bourse

- Le montant de la bourse sera attribué en fonction du quotient familial du candidat et revu à chaque demande.
- La bourse sera versée directement à l'organisme de formation en déduction du reste à charge du candidat sous réserve de la présence du candidat au stage.
- Les dates de formation seront discutées avec le candidat et validées par la commission Bourse BAFA composée de : 1 élu /1 membre du CCAS / 1 directeur jeunesse et/ou enfance et/ou de la chargée de coopération CTG

ARTICLE 7 : Engagement du service enfance jeunesse

- Le service Enfance-Jeunesse s'engage, dans la mesure du possible, à offrir aux candidats un premier lieu de stage pratique situé dans la commune ou à proximité, au Point d'Accueil Jeune (PAJ) ou à l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE), afin de limiter les besoins en mobilité en fonction de leur âge.
- D'accompagner le candidat dans sa première expérience professionnelle encadrée ou dans sa reconversion professionnelle
- Un suivi facilitant pour d'autres actions sociales au besoin

- Un accompagnement administratif sur la réalisation du CV et de la lettre de motivation dans le champ de l'animation et du social
- La possibilité d'être repéré comme un animateur occasionnel pour la commune ainsi qu'au sein de plusieurs réseaux d'animation (partenaires communal)

Grille de financement par QF CAF	Prise en charge CCAS
0-499	50%
500-799	40%
800-1199	30%
1200-1499	20%
+ de 1500	50€ forfait

Si la contrepartie n'est pas réalisée au plus tard à la date d'anniversaire (N+1) de la candidature acceptée lors de la commission, le CCAS se réserve le droit de demander le remboursement intégral du montant attribué au candidat et versé à l'organisme de formation désigné.

DATE BUTOIR DE DÉPÔT DES DOSSIERS

15 octobre 2024 1ere commission / 15 février 2025 2ieme commission

Contact : 05 62 13 06 70- CCAS : Ibtissame JAROURI

DOSSIER

DE CANDIDATURE BOURSE BAFA

Nom		Photo d'identité
Prénom		
Date et lieu de naissance		
Adresse		Ville et code postal
Mail		
Téléphone		
Situation : lycéen/ étudiant / salarié/ demandeur d'emploi / apprentissage		

Je sollicite une aide pour :

- Une session de formation BAFA générale
- Une session d'approfondissement ou de qualification

Je souhaiterais participer à la session de formation durant : 2 choix possibles

- Vacances automne
- Vacances de printemps
- Vacances de Noël
- Vacances d'été
- Vacances d'hiver

MISES À JOUR DU STATUT

Stage Théorique réalisé :	Stage pratique réalisé : (lieu et date) Dont contrepartie 1 :	Stage d'approfondissement :	Contrepartie 2 réalisation : (lieu et date)

Cadre réservé au CCAS

Financement envisagé			
Quotient familial du candidat	Aide CAF	Autre aide	Aide bourse CCAS

Contrepartie :

Attention le stage pratique nécessite 14 jours de stage en 2 périodes maximum

(Le "périscolaire" ne comptant que comme 6 jours de stages, il restera donc à charge 8 jours au candidat dans une autres structure ACM)

Positionnement souhaité contrepartie

Choix 1	Choix 2
<input type="checkbox"/> Vacances automne PAJ <input type="checkbox"/> Vacances d'hiver PAJ <input type="checkbox"/> Vacances de printemps PAJ <input type="checkbox"/> Vacances d'été PAJ	<input type="checkbox"/> Vacances automne PAJ <input type="checkbox"/> Vacances d'hiver PAJ <input type="checkbox"/> Vacances de printemps PAJ <input type="checkbox"/> Vacances d'été PAJ
<input type="checkbox"/> Sur temps scolaire : ALAE/samedi après-midi PAJ (périscolaire) <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Sur temps scolaire : ALAE/ samedi après-midi PAJ (périscolaire) <input type="checkbox"/> Autres

Activités et loisirs

Noter ici vos activités et loisirs :

MES MOTIVATIONS :

- Expliquez les raisons pour lesquelles vous avez envie ou besoin de passer le BAFA.
- Précisez si cette formation s'intègre dans votre parcours professionnel
- Qu'attendez-vous de cette formation

La qualité de votre projet et de votre motivation seront déterminantes pour la commission qui va étudier votre demande.

Quelles activités ou savoir-faire pensez-vous pouvoir mettre à disposition par rapport à vos compétences, passions...

Mme/MR Atteste sur l'honneur

- Avoir pris connaissance de toutes les obligations liées à ma candidature pour obtenir une aide au BAFA et que toutes les informations apportées dans ce dossier sont sincères et véritables.
- Reconnaître que seul un avis favorable de la commission d'attribution du CCAS vaut acceptation de ma candidature. Commission composée de 2 membres du CCAS et de minimum 1 techniciens

Fait à Le

Signature du demandeur

Le candidat devra faire connaître tout changement de situation qui pourrait avoir une conséquence sur les critères de la bourse BAFA.